

OBJET : EVALUATIONS OPÉRATIONNELLES D'UTILISATION DES DONNÉES BORD ADS-C PAR LA DSNA

1 Contexte

La DSNA prépare la mise en œuvre prochaine du règlement d'exécution de la Commission (UE) 2021/116 (IR CP1) AF6 qui requiert le partage de certaines données Bord (données ADS-C) avec les organismes de la circulation aérienne, afin d'améliorer l'information de trajectoire.

Dans ce contexte, la DSNA organise deux évaluations opérationnelles dans le cadre du projet SESAR : PJ38 ADSCENSIO.

La première évaluation se déroule au CRNA Nord (LFFF) de juin à octobre 2022. Sur la position opérationnelle en charge de la gestion des flux d'arrivées (FMP) vers les aéroports de Paris-Orly (LFPO) et Paris-CDG (LFPG), les données ADS-C sont présentées à l'opérateur FMP avec l'objectif de compléter les informations aujourd'hui disponibles pour améliorer la surveillance générale des mesures de gestion de flux d'arrivée.

La deuxième évaluation se déroule de septembre à novembre 2022 aux CRNA Nord (LFFF), Est (LFEE) et Sud-Ouest (LFBB). Sur l'ensemble des positions de contrôle, les données ADS-C sont présentées aux contrôleurs aériens. L'objectif principal est d'améliorer la connaissance des contrôleurs aériens du profil 3D futur des avions et de permettre à la fois une meilleure prise en compte des performances en matière de trajectoire et la réalisation de profils de vol plus optimisés.

2 Collecte des données bord ADS-C

Un prototype de serveur commun de collecte des données ADS-C est mis en œuvre dans le cadre du projet ADSCENSIO. Les équipages des avions équipés ATS-B2 (FANS C) sont invités à se connecter au service de collecte par notification à l'adresse TESTEDGG.